Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Bienvenue

au Foyer d'hébergement
« La vallée »

Livret d'accueil

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

BIENVENUE !

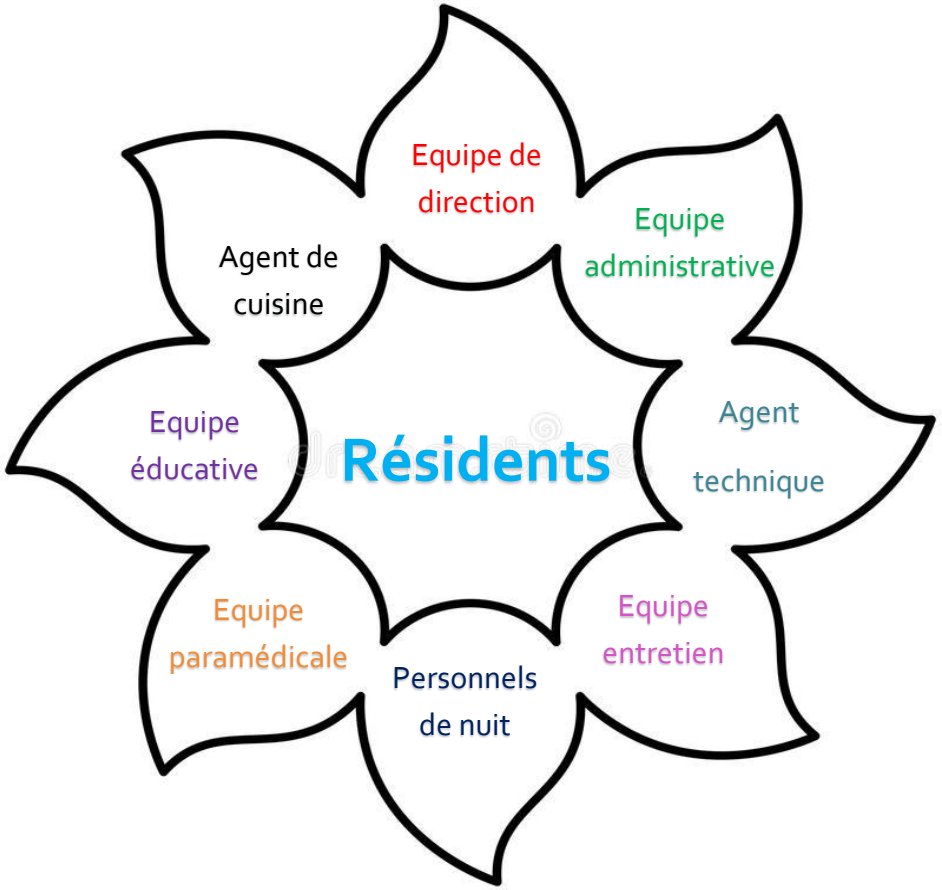

Ce livret appartient à : ……

Présentation du foyer

° Foyer d'hébergement « la Vallée » (23 chambres) et logements en ville
° Ouverts 365 jours par an
° Accueil de 39 résidentes et résidents

Ce qui est proposé

° Un accompagnement éducatif personnalisé au sein d'un hébergement collectif ou au sein de logements en ville : Les Floralies, la Falaise et 2 pavillons Bd Paul Barré.
° Un hébergement en chambre simple, des espaces communs de loisirs et de restauration
° Un accompagnement à votre projet personnalisé et à votre environnement familial et affectif
° Des activités quotidiennes

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A
HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Administratif :

- Le Président : Mr Yves DOINEL
- L'administratrice : Mme Nicolle DUFAU
  Au sein du Conseil d'Administration, elle est chargée des relations entre les résidents, les parents, les professionnels et le Conseil d'Administration.
- Le Directeur Général : Mr Gilles NION

Organigramme :

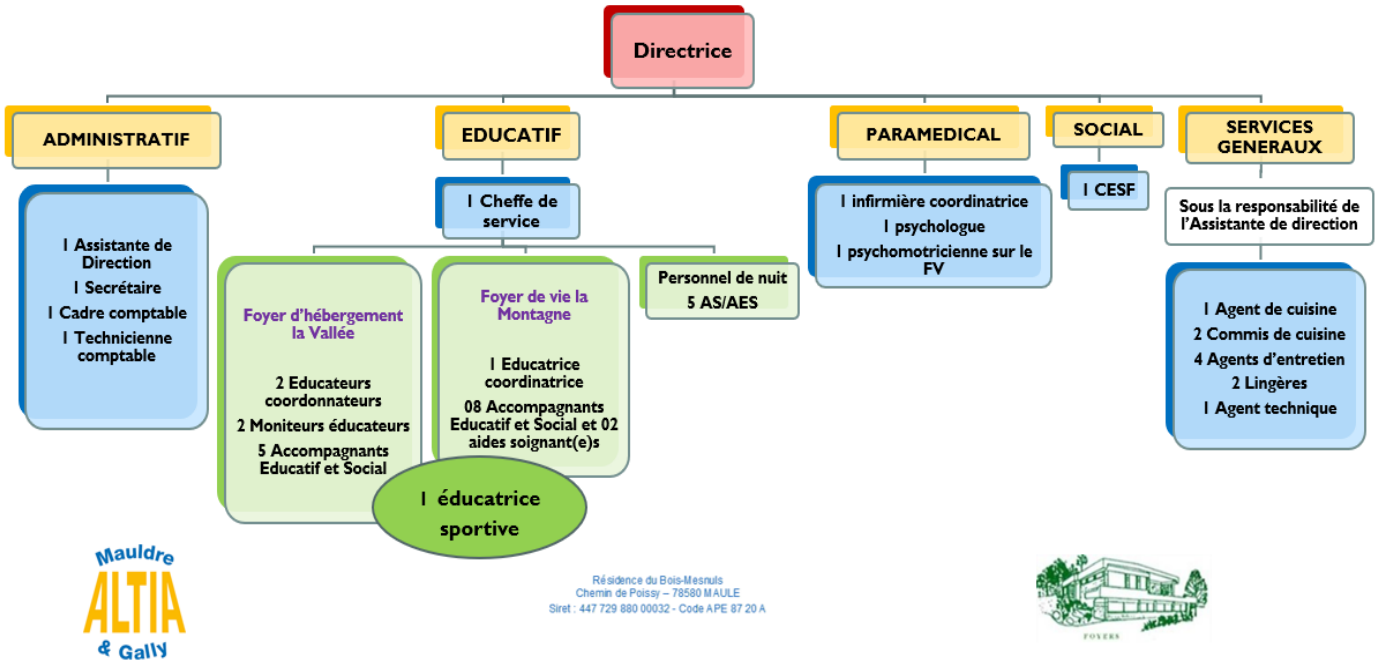

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A
HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

VOTRE ADMISSION

Solidarité Respect Tolérance

Une période d'observation d'un mois vous est proposée avant de confirmer votre admission.

Elle implique :

- Une activité professionnelle en ESAT, en entreprise adaptée ou en milieu ordinaire

Elle nécessite :

- Une notification d'orientation par la CDAPH et une reconnaissance RQTH
- Une notification d'aide sociale
- Votre jugement de tutelle ou de curatelle, s'il y a lieu
- Carte d'identité, carte vitale, carte mutuelle, carte d'invalidité, assurance responsabilité civile…
- Une autorisation (parents ou tuteurs) pour les sorties sans accompagnateur dans un but d'autonomie
- Une autorisation pour l'utilisation des photos dans les documents internes

Elle entraîne :

⇨ Un contrat de séjour

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

⇨ L'élaboration d'un Projet Personnalisé dans les 6 mois qui suivent votre admission.

L'équipe…

Cheffe de service

Equipe éducative

Administration

DIRECTRICE
Mme ROYER

Equipe paramédicale

Services techniques

Psychologue

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Votre vie dans l'établissement

Nous vous proposons une vie en collectivité dans des espaces privés et un accompagnement personnalisé au quotidien pour mener votre vie professionnelle, sociale et affective en optimisant votre autonomie.

L'établissement est engagé au quotidien dans la bientraitance qui relève d'une culture partagée du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité. Pour les professionnels : il s'agit d'une manière d'être, de dire et d'agir, soucieuse de l'usager. L'expression de ce dernier est valorisée. La bientraitance est concrètement une démarche répondant aux droits de l'usager et à ses choix.

L'hébergement

Un espace privé individuel dans une chambre particulière, aménageable de manière personnalisée.

Des espaces collectifs dans le foyer central : Coin café, salle de motricité, salle de détente, salle numérique, cuisine pédagogique, salle de restauration.

Un espace extérieur : jardin et cour.

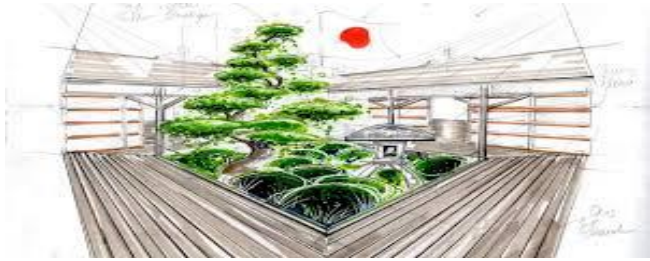

Les repas

Les repas sont préparés sur place et servis dans la salle de restauration. Sur les logements en ville, les résidents les confectionnent eux-mêmes.

Les régimes alimentaires prescrits et les convictions religieuses sont respectés.

Des repas particuliers sont préparés en commun pour des fêtes, anniversaires, ou événements annuels.

L'entretien

Le linge est lavé et repassé au foyer ou sur place dans les logements en ville.

Le ménage est effectué quotidiennement sur chaque structure ; chacun, entretient son espace privé. Sur les logements en ville, les résidents entretiennent le logement suivant un partage des tâches.

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Zoom sur les hébergements…

Le foyer central :

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Hestia78

Foyer d'Hébergement La Vallée

Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Les logements en ville :

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Une semaine type au foyer d'hébergement…

Votre semaine

Lever

petit-déjeuner

transport

TRAVAIL

détente et sport

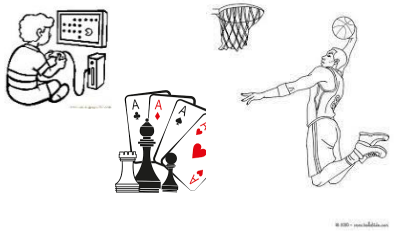

dîner et coucher

Votre week-end

Famille

Courses

Détente

Ménage

Sport et activités

Soirées et sorties

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Vos activités

Des activités sportives, culturelles et de loisirs sont proposées par le foyer, après le travail à l'ESAT et le week-end.

Sur vos temps libres, vous pouvez également participer à tous types d'activités sportives ou d'expressions artistiques existantes sur la commune (arts martiaux, foot, zumba, dessin, yoga…).

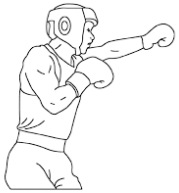

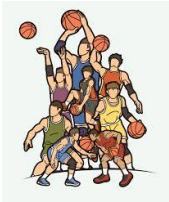

© Can Stock Photo

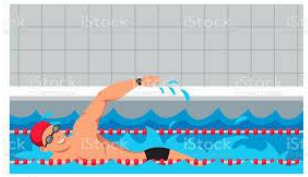

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A
HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

Votre santé

Le foyer est une structure non médicalisée, mais une infirmière et une psychologue sont présentes.

Des praticiens libéraux en ville sont disponibles, et les professionnels peuvent vous y accompagner.

Si vous prenez un traitement médical, il peut être préparé par la pharmacienne en ville.

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A

HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Les moments détente :

Sorties, vacances, séjours et WE

Les sorties en famille sont possibles le week-end.

Des sorties, des transferts et des séjours en organisme peuvent être planifiés par le foyer, selon vos souhaits.

Règles du vivre ensemble : règlement intérieur, intimité …

Règles de vie

L'usage d'alcool et de drogue est interdit à l'intérieur et à l'extérieur de la structure.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux.

La possession d'animaux de compagnie est interdite.

L'établissement dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets de valeur (téléphone, tablettes, console de jeux…) qui peuvent être déposés au foyer central dans son casier sécurisé. En logement en ville, c'est dans la chambre individuelle.

Intimité et vie affective

Votre intimité et votre vie affective et sexuelle sont respectées et confidentielles. Votre chambre est votre domicile ; vous y êtes libre d'y avoir la vie affective et sexuelle de votre choix, dans le respect de l'autre.

Un groupe de parole mensuel, animé par la psychologue et l'infirmière, permet d'échanger sur le sujet. Des consultations en individuel sont possibles pour aborder vos questions.

Famille

Vous pouvez recevoir les visites de vos proches, famille et amis, en organisant leur venue avec les professionnels.

Votre famille peut également être reçue sur simple demande.

Des moments d'échange seront proposés comme lors de la mise en place de votre projet personnalisé, ou pour toute question de vie pratique.

Vos interlocuteurs

Administration : Secrétariat 01.30.90.86.97

Educatif : Educateurs coordonnateurs, référents de projet et encadrants

Cheffe de service : 01.30.90.75.53

CONTACT

Adresse de l'Etablissement

ALTIA Mauldre et Gally
Foyers du Bois-Mesnuls
Foyer "La Vallée"
Chemin de Poissy 78580 MAULE

Coordonnées GPS : chemin des bruyères

Courriel :
foyersboismesnuls@altia-mg.fr

01.30.90.86.97

Pour venir :

La gare de Maule (Ligne N – Mantes-Paris-Montparnasse) est à 30 min à pied depuis le foyer et à 5-10 minutes depuis les logements en ville.

Des lignes de bus à la gare assurent des services réguliers vers Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Les Mureaux.

La gare, le centre-ville de Maule, les commerces, le marché, les lieux d'activités sportives et les lieux de culte sont accessibles à pied ou en transport effectué par les professionnels.

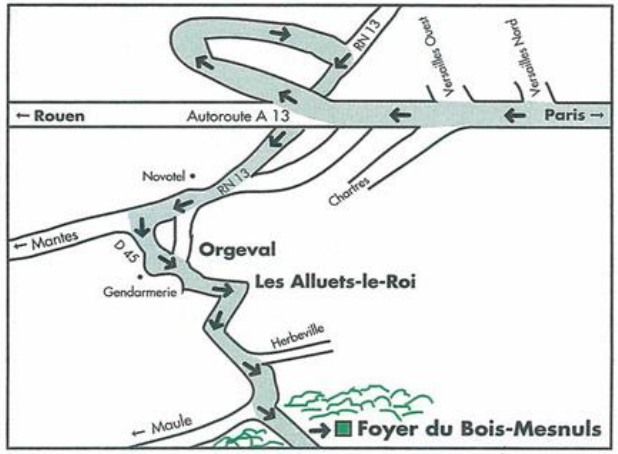

PLAN D'ACCÈS

- Prendre l'Autoroute de l'Ouest.
- Quitter l'A13 à la sortie de Poissy.
  Suivre la direction Orgeval. Prendre la N 13
- Quitter la R.N. 13 au niveau d'Orgeval, direction Maule
- Prendre la D. 45.
  Entrée d'Orgeval, contourner le rond-point, prendre la route de Maule, direction Les Alluets-le-Roi.
- Traverser les Alluets-le-Roi.
- A 2 km, prendre le deuxième chemin à gauche, dans le virage.

Vos droits

Le projet personnalisé

Tous les ans, vous définissez votre projet personnalisé, accompagné de l'équipe éducative et de votre famille ou de votre représentant légal.

Le médiateur

C'est une personne qui peut vous assister ou vous orienter, en cas de non-respect de vos droits, ou de désaccord avec l'établissement. Vous pouvez choisir ce médiateur dans la liste des Personnes Qualifiées de votre département.

Conseil départemental des Yvelines
Direction Générale Adjointe des Solidarités
2 place André MIGNOT
78012 VERSAILLES CEDEX
personne-qualifiee@yvelines.fr

M. Bernard DOIN

Hestia78
Foyer d'Hébergement La Vallée
Chemin de Poissy • 78580 MAULE
01 30 90 86 97 • foyerboismesnuls@hestia78.fr

La Charte des droits et des libertés des personnes accueillies

Article 1 : Non-discrimination

Tout le monde doit être traité de la même façon quelque-soit :
sa couleur de peau, son pays d'origine, son âge, son sexe, ce qu'il pense ou son handicap

Article 2 : Droit à un accompagnement adapté

Vous avez le droit à un accompagnement pour être aidé dans tous vos projets.
L'accompagnement est adapté à vos besoins et à vos attentes.
Il est fait avec vous et pour vous.

Article 3 : Droit à l'information

Vous avez le droit d'être informé de façon simple et adaptée.
A votre arrivée, vous recevrez : Le livret d'accueil, Le règlement de fonctionnement,
La charte des droits et libertés de la personne accueillie, Le contrat de séjour
Vous avez le droit de consulter votre dossier personnel à tout moment.

Article 4 : Droit de choisir

Vous avez le droit de donner votre avis sur ce que vous voulez faire.
Vous participez à votre projet d'accompagnement personnel.
Vous devez être d'accord avec votre projet avant de le signer.
Vous serez accompagné par votre représentant légal.

Article 5 : Droit au changement

Vous avez le droit de changer d'avis sur votre projet.
Vous avez le droit de refuser des activités, des aides, des soins.

Article 6 : Droit au respect des liens familiaux

Vous avez le droit de voir votre famille si vous le souhaitez. Vous avez le droit de téléphoner ou écrire à votre famille.

Siret : 447 729 880 00032 – Code APE : 8720A
HESTIA 78
Siège Administratif : 7/9 rue Camille Claudel
78450 VILLEPREUX
Tél : 01 34 62 24 64 - siege@hestia78.fr -hestia78.fr

Article 7 : Droit à la protection

Les informations vous concernant sont confidentielles, nous n'en parlons pas avec tout le monde.
L'établissement fait attention à votre santé et votre sécurité.
Vous avez le droit de rencontrer un médecin si vous le souhaitez.

Article 8 : Droit à l'autonomie

En respectant les règles de l'établissement, vous avez le droit de :

- Entrer et sortir de l'établissement
- Garder vos affaires
- Gérer votre argent

Article 9 : Droit à la prévention et au soutien

L'établissement peut vous aider à contacter vos proches, votre représentant légal.
En fin de vie, vous avez le droit d'être accompagné selon vos choix et vos croyances.

Article 10 : Droits civiques

Vous avez le droit d'être aidé pour connaître et comprendre vos droits dans la société, comme le droit de vote par exemple.

Article 11 : Droit à la pratique religieuse

Vous avez le droit de pratiquer votre religion, dans le respect de chacun.

Article 12 : Droit à la dignité et l'intimité

L'établissement doit respecter votre dignité et votre intimité.
C'est respecter qui vous êtes et respecter votre vie privée.

Le conseil de vie sociale

Le Conseil de Vie Sociale est destiné à garantir vos droits. C'est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions en lien avec le fonctionnement de l'établissement. Il a pour vocation de favoriser votre participation (résidents élus) et celle de vos proches (représentants de famille).

La commission menu et restauration

Elles permettent de faire le point sur les repas servis, et de recueillir toutes les remarques et suggestions utiles !

Traitement des données

Tous les professionnels exerçant au sein du foyer La Vallée sont tenus : au secret professionnel, au devoir de réserve, au secret médical, au secret partagé. Il est interdit aux professionnels de révéler des informations concernant les résidents.

Le dossier usager

Votre dossier usager est disponible dans le bureau de l'assistante sociale. La partie médicale de ce dossier est sur le logiciel imago.

Vos dossiers personnels et médicaux sont consultables sous réserve d'une demande préalable auprès de la direction de l'établissement et/ou du médecin traitant.

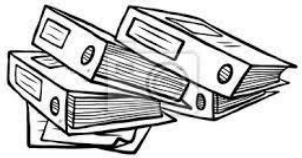

Le logiciel Imago

Il regroupe vos informations médico-sociales et éducatives. Il permet un suivi et une mise à jour des transmissions et des données vous concernant, ainsi que votre projet personnalisé.

Participation financière

Pour chaque personne admise au sein du foyer, en fonction de ses revenus, une participation financière est demandée.

Le détail de cette participation est précisé dans le contrat de séjour.

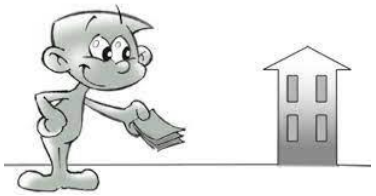

Les illustrations utilisées dans ce livret proviennent pour beaucoup de la banque de données ARASAAC. (https://arasaac.org). D'autres sont issus de Picto-France (http://www.pictofrance.fr/Picto.aspx/accueil) ou autres sites de pictogrammes gratuits. Des images trouvées sur internet complètent ce livret.